



Groupe AMC
Alternative Municipaliste Citoyenne
Alternative pour une Métropole Citoyenne
1 Place Alfonse Jourdain, 31000 Toulouse
Tel : 05 34 24 56 03
Mail : groupe.amc@toulouse-metropole.fr

Toulouse, le 13 août 2024

Monsieur Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse
Monsieur Sacha Briand, Adjoint en charge des finances
Monsieur Henri de Lagoutine, Adjoint en charge du sport

Objet : Demande d'éclaircissements concernant la candidature de Toulouse à l'AMI pour l'attribution des bassins olympiques de Paris 2024 et sur les études de rénovation du bassin d'entraînement de Nakache

Monsieur le Maire, Messieurs les Adjointes,

Nous vous sollicitons afin d'obtenir des informations concernant la participation de la Ville de Toulouse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé en 2021 par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques Paris 2024 pour l'attribution des bassins olympiques à l'issue de l'événement, auquel Toulouse semble avoir candidaté.

En effet, alors que Monsieur le Maire a récemment interpellé le Président de la République pour réclamer l'attribution de l'un de ces bassins pour la future Cité de la Natation, et que Monsieur Sacha Briand, lors du Conseil Municipal de juillet 2024, a affirmé que Toulouse obtiendrait ce bassin, nous aimerions connaître les démarches entreprises et la nature du partenariat proposé avec les dauphins du TOEC, la destination du bassin étant a priori privée puisqu'intégrée dans le projet de Cité de la natation, contrairement aux autres destinations, publiques celles-ci, des 2 autres bassins olympiques destinées à la Seine Saint-Denis.

Par ailleurs, nous souhaiterions plus globalement comprendre l'implication de la Mairie dans le projet de la Cité de la Natation. Dans quelle mesure supplémentaire, au-delà des 4 millions d'euros d'étude déjà votés, la municipalité s'engage-t-elle dans ce projet d'un point de vue foncier, des frais d'investissement et de fonctionnement, de la future mobilité autour



Groupe AMC
Alternative Municipaliste Citoyenne
Alternative pour une Métropole Citoyenne
1 Place Alfonse Jourdain, 31000 Toulouse
Tel : 05 34 24 56 03
Mail : groupe.amc@toulouse-metropole.fr

du site ? Si l'AMI n'était pas ouvert à des projets privés, comment expliquer votre positionnement quant à l'attribution du bassin ?

Nous nous interrogeons également sur les contreparties en terme d'accessibilité au plus grand nombre de la Cité de la Natation liées au don du bassin olympique à ce projet privé ainsi qu'aux autres financements fournis.

Enfin lors du conseil municipal de décembre 2023, M. Sacha Briand a avancé que les résultats des études sur la rénovation du bassin intérieur d'apprentissage de la natation de l'ensemble Nakache étaient prévus à cette rentrée scolaire 2024? Qu'en est-il? En effet sa disponibilité est étroitement liée à la question partenariale avec les dauphins du TOEC et donc les réponses offertes dans leur ensemble.

Le développement des infrastructures sportives à Toulouse, et en particulier celles liées à la natation et la baignade, revêt une importance cruciale pour notre collectivité, tant pour la promotion d'une pratique sportive accessible à tous, que pour garantir un accès à l'eau en période estivale.

Nous vous remercions de bien vouloir nous éclairer sur ces points.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Messieurs les Adjointes, l'expression de nos salutations distinguées.

Maxime Le Texier et Agathe Roby

Co-présidents du groupe Alternative Municipaliste Citoyenne